

Fiche Produit

Modul'up compact habitat

forbo

FLOORING SYSTEMS



U3 P3 E2/3 C2



Descriptif type



Revêtement de sol PVC compact en pose non collée en lés de 2 m

Fourniture et mise en œuvre d'un système Modul'up compact habitat comprenant un revêtement de sol PVC compact bénéficiant d'un Double Système de Stabilisation (D3S Core) et d'une **bande de jonction simple face Modul'up (réf 792)**, en lés de 2 m de large, avec une efficacité acoustique aux bruits de choc déclarée $\Delta L_w = 4$ dB et un poinçonnement rémanent moyen de **0,02 mm**.

Le produit sera posé en pose libre, sans colle et non maintenu en périphérie, avec uniquement une bande de jonction aux joints et aux seuils de portes.

Ce système sera apte à l'emploi dans tous les locaux au plus classés **U3 P3 E2/3 C2** validé par un **Avis Technique** de type **Modul'up Compact habitat**.

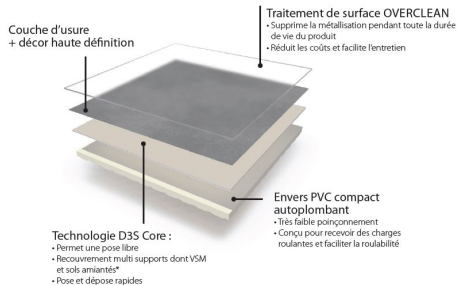
Conçu et fabriqué en France à partir de matières premières garanties sans phtalate, il devra être constitué d'une **couche d'usure de 0,63 mm** et d'une **épaisseur de 2 mm** sans charge minérale, **groupe T**.

Son envers **PVC compact auto-plombant 100 % PVC**, sera adaptée en recouvrement de multi-supports dont Vinyle Sur Mousse et sols amiantés⁽¹⁾, avec une **stabilité dimensionnelle de < 0,05 %**. Le produit intégrera **20 % de contenu recyclé**.

Il bénéficiera impérativement d'une **garantie de 10 ans** et pourra obtenir une extension **jusqu'à 6 ans supplémentaires** (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant ⁽²⁾).

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont recyclables via notre programme **Tournesol** ⁽³⁾.

Découvrir l'ensemble de la gamme coloristique



Mode de pose et entretien

Mode de pose :

Pose libre :

Mise en œuvre suivant préconisation du fabricant et supports dans le respect du DTU 53.12. Revêtement de sol posé libre, non maintenu en périphérie, dans les locaux à usage d'habitation. Un maintien à l'aide d'une **bande de jonction simple face** au joint des lés et seuil de porte est nécessaire notamment afin de réaliser aisément un traitement à froid des joints. Selon la nature ou la destination du local il est nécessaire de réaliser des travaux d'étanchéité en rive et traitement à froid ou à chaud aux joints. L'entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles auprès du fabricant : Traitement des joints à froid ou à chaud - plinthes - formes d'appui en cas de remontées en plinthes.

Nettoyage et entretien :

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant. La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.



Caractéristiques techniques

Dénomination commerciale	Modul'up compact habitat
Avis Technique / DTA	N°12/20-1794_V2
Apte à l'emploi dans les locaux au plus classés	U3 P3 E2/3 C2
Épaisseur totale	2 mm
Couche d'usure	0,63 mm
Masse surfacique	2 600 g/m ² (-10 % / +13 %)
Groupe d'abrasion	T
Poinçonnement rémanent	0,02 mm
Réaction au feu	Bfl-s1 ⁽⁴⁾ - n°2017/128-1(CRET)
Classification - NF EN ISO 10582	23 - 33 - 42



(1) Dans le respect de la réglementation en vigueur

(2) L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral ou de la mise en place d'un système Nuway selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr).

(3) Linoléum et PVC - Selon cahier des charges et hors cadre amiante.

(4) Valable sur support incombustible A1fl ou A2fl, testé en pose libre / Satisfait à la réglementation M3

Fiche Environnement

Modul'up compact habitat



FLOORING SYSTEMS



U3 P3 E2/3 C2



Descriptif type



Revêtement de sol PVC compact en pose non collée en lés de 2 m

Fourniture et mise en œuvre d'un système Modul'up compact habitat comprenant un revêtement de sol PVC compact bénéficiant d'un Double Système de Stabilisation (D3S Core) et d'une **bande de jonction simple face Modul'up (réf 792)**, en lés de 2 m de large, avec une efficacité acoustique aux bruits de choc déclarée $\Delta L_w = 4$ dB et un poinçonnement rémanent moyen de **0,02 mm**.

Le produit sera posé en pose libre, sans colle et non maintenu en périphérie, avec uniquement une bande de jonction aux joints et aux seuils de portes.

Ce système sera apte à l'emploi dans tous les locaux au plus classés **U3 P3 E2/3 C2** validé par un **Avis Technique** de type **Modul'up Compact habitat**.

Conçu et fabriqué en France à partir de matières premières garanties sans phtalate, il devra être constitué d'une **couche d'usure de 0,63 mm** et d'une **épaisseur de 2 mm** sans charge minérale, **groupe T**.

Son envers **PVC compact auto-plombant 100 % PVC**, sera adaptée en recouvrement de multi-soutiens dont Vinyle Sur Mousse et sols amiantés ⁽¹⁾, avec une **stabilité dimensionnelle de < 0,05 %**. **Le produit intégrera 20 % de contenu recyclé**.

Il bénéficiera impérativement d'une **garantie de 10 ans** et pourra obtenir une extension **jusqu'à 6 ans supplémentaires** (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant ⁽²⁾).

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont recyclables via notre programme **Tournesol** ⁽³⁾.



Fabrication

Lieu de production

Reims (France)

Notre usine est certifiée ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001 et SA 8000



Contenu recyclé en % de la masse totale du produit

20 %

Quantité d'électricité garantie d'origine renouvelable

100 %

Matières premières

Garanties sans phtalate

Conformité REACH



Indicateur réchauffement climatique

Modul'up compact a fait l'objet d'une Analyse de Cycle de Vie et dispose d'une FDES individuelle conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A2 et à son complément national NF EN 15804+A2/CN et consultable sur INIES :

Indicateur réchauffement climatique : 9,81 kg CO₂ eq/m² sur l'ensemble du cycle de vie pour une durée de vie de 25 ans.

Indicateur réchauffement climatique valeur dynamique (RE2020) : 17,32 kg CO₂ eq/m² pour une durée de vie de 50 ans



(1) Dans le respect de la réglementation en vigueur et après l'envoi du modèle de mode opératoire pour avis aux services compétents.

(2) L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral ou de la mise en place d'un système Nuway selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr).

(3) Linoléum et PVC - Selon cahier des charges et hors cadre amiante.



Qualité de vie intérieure et bien-être

Qualité de l'air intérieur : Conforme à la classe A+ de l'étiquetage réglementaire français



Emissions **COV** à 28 jrs : < 30 µg/m³

Réduction du bruit d'impact : 4 dB

LRV jusqu'à 50 %



Recyclage

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont recyclables via notre programme **Tournesol** ⁽³⁾.